

28<sup>e</sup> Vinalies  
Bordeaux, le 25 juin 2010

*Prix des Vinalies*

décerné à GAEC R. Branger et Fils

pour son AOC Muscadet Sèvre et Maine sur Lie Branger Manoir de la Grelière vieilles vignes réserve Blanc 2009

Commentaire de dégustation :

Œnologue parrain

Le Président National

André NICOD

